

L'ESSENTIEL
2022
LES COMPTES

MERCI!



SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLÉS DE GUSTAVE ROUSSY EN 2022 _____ P. 4

GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION
FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ _____ P. 5

PRINCIPES COMPTABLES _____ P. 6

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS
ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ _____ P. 7

STATUT ET GOUVERNANCE _____ P. 10



ÉDITO



**PR FABRICE BARLESI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE GUSTAVE ROUSSY**

“
**Sans cesse,
nous innovons,
nous accélérons,
nous
révolutionnons.**
”

Face aux immenses défis posés par les avancées de la science et à la nécessité de guérir les adultes et les enfants vivant avec un cancer, Gustave Roussy s'est engagé dans une profonde transformation de son approche scientifique, médicale et technologique de la cancérologie. Nous avons initié un tournant majeur vers l'ultra-personnalisation, en investissant pleinement toutes les phases de la maladie : pour diagnostiquer encore plus tôt et plus vite, pour augmenter les chances de guérison grâce à des traitements ultraciblés, pour anticiper les risques de rechute ou les toxicités des traitements, pour accompagner au mieux chaque patient vers une meilleure qualité de vie après le cancer, notamment grâce au digital et à l'intelligence artificielle.

Gustave Roussy ne connaît pas l'inaction. La lutte contre le cancer est un combat de chaque instant et nous le savons. Sans cesse, nous innovons, nous accélérons, nous révolutionnons. Grâce à la détermination des équipes et la générosité des donateurs, notre nouveau plan stratégique, lancé en 2022, est intensivement à l'œuvre.

Gustave Roussy vise à hisser la France parmi les leaders de la médecine fondée sur le digital et l'intelligence artificielle. L'Institut devient un hôpital 3.0 avec une approche médicale, scientifique, technologique et sociétale de la cancérologie innovante, fondée sur l'ultrapersonnalisation.

Cette ultra-personnalisation investit le moindre espace de chacun des départements de l'Institut, dont l'expertise, la pluridisciplinarité et la transversalité font la force. Tous innovent sans relâche, avec détermination, savoir-faire et inventivité.

2022 a également été marqué par la signature d'une convention importante entre Gustave Roussy et l'université Paris-Saclay pour renforcer nos actions de collaboration en matière de formation, recherche et valorisation dans le domaine de la cancérologie.

La convention signée entre nos deux grands établissements va favoriser la multidisciplinarité et permettre d'ouvrir aux problématiques de recherche sur le cancer des disciplines et cursus qui en sont a priori éloignés. C'est tout l'objectif de la création de cet objet interdisciplinaire.

Cette capacité à innover, à soigner toujours plus et mieux, nous vous la devons, chers donateurs, mécènes et partenaires. Votre précieux soutien permet à nos équipes de constituer des preuves scientifiques solides indispensables à l'obtention de financements institutionnels conséquents, et ainsi d'accélérer les découvertes pour en faire bénéficier au plus tôt le plus grand nombre de patients. Je vous en suis profondément reconnaissant et au nom de toutes les équipes de Gustave Roussy, je vous adresse un immense merci ! ●

LES CHIFFRES CLÉS DE GUSTAVE ROUSSY EN 2022



50 000
PATIENTS VUS EN
CONSULTATION DONT
3 500 EN PÉDIATRIE



13 000
NOUVEAUX
PATIENTS VUS EN
CONSULTATION



17 000
PATIENTS
HOSPITALISÉS



1 150
PERSONNELS
À LA RECHERCHE



300 000
CONSULTATIONS
MÉDICALES



1 150
SOIGNANTS



620
MÉDECINS



3 300
ÉTUDIANTS FORMÉS ET
11 000 INSCRITS SUR LA
PLATEFORME D'ENSEIGNEMENT



36
ÉQUIPES DE
RECHERCHE



120 M€
BUDGET
RECHERCHE



96
FAMILLES
DE BREVETS ACTIVES



472 LITS
D'HOSPITALISATION ET
135 PLACES
EN HÔPITAL DE JOUR



27
DIPLÔMES
UNIVERSITAIRES



10 UNITÉS DE RECHERCHE :
7 UNITÉS INSERM ET
3 UNITÉS CNRS



584
ÉTUDES CLINIQUES OUVERTES
AUX INCLUSION DONT
87% SONT DES ESSAIS
THÉRAPEUTIQUES

40%

DES PATIENTS SUIVIS EN 2022
SONT INCLUS DANS UN ESSAI



480 M€
BUDGET
GLOBAL

Quand vous donnez 100€
à Gustave Roussy

2€
FRAIS DE
FONCTIONNEMENT

12€
FRAIS DE
RECHERCHE
DE FONDS

VOTRE DON
DE **100€**

86€
MISSIONS
SOCIALES

GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION

FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

L'ensemble des dons et des legs collectés par Gustave Roussy et sa Fondation, 2 entités légalement distinctes, ont pour objectifs de financer la recherche, le soin et la qualité de vie des patients et du personnel de Gustave Roussy.

Bien que chaque entité ait une comptabilité distincte il nous semblait important de vous présenter dans ce document une vision consolidée et vous offrir ainsi une vision globale des ressources et des emplois du « groupe » Gustave Roussy complémentaire aux chiffres propres à chaque entité. ●

1- MISSIONS SOCIALES	27 959 126 €	1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	39 011 188 €
1.1 Réalisées en France	27 959 126 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	0 €
- Actions réalisées par l'organisme	18 386 723 €	1.2 Dons, legs et mécénats	37 909 133 €
<i>Projets de recherche fondamentale et clinique</i>	15 929 537 €	- Dons manuels	19 306 099 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	294 657 €	- Legs, donations et assurances-vie	9 875 332 €
<i>Autres projets</i>	2 162 529 €	- Mécénats	8 727 702 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	9 572 403 €		
Projets de recherche fondamentale et clinique	290 963 €	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	92 649 €
Projets de soins et de qualité de vie du patient	261 472 €	- dont intérêts financiers	92 649 €
Autres projets d'investissement	9 019 968 €	Versements en provenance d'associations (hors CER)	1 009 405 €
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 146 014 €		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 146 014 €		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	237 992 €		
TOTAL	33 343 132 €	TOTAL DES RESSOURCES	39 011 188 €
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
5- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	2 416 988 €		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 251 068 €		
TOTAL DES EMPLOIS	39 011 188 €		

La synthèse consolidée Groupe intègre des ressources en provenance d'associations qui n'apparaissent pas dans les CER de chacune des entités.

PRINCIPES COMPTABLES



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements relatifs au règlement ANC 2018-06
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources et le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. ●

**Retrouvez le Compte d'Emploi
des Ressources 2022 de la Fondation
Gustave Roussy sur**

www.gustaveroussy.fr/docutheque

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

LES RESSOURCES

1- Ressources liées à la générosité du public	12 132 190 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	0 €
1.2 Dons, legs et mécénats	12 086 021 €
- Dons manuels	3 132 811 €
- Legs, donations et assurances-vie	2 650 323 €
- Mécénats	6 303 787 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	45 269 €
dont intérêts financiers	45 269 €

Pour la Fondation Gustave Roussy, les produits produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus des appels à la générosité du public, aux legs et au mécénat d'entreprises.

Ils s'élèvent à **12 132 K€** et se répartissent ainsi :

- **3 133 K€** de dons manuels
- **6 304 K€** de mécénat
- **2 650 K€** de legs, donations et assurances-vie
- **45 K€** d'autres produits financiers

1 009 K€ ont été reçus en provenance d'associations et ne sont pas comptabilisés dans le CER.

LES EMPLOIS

1- MISSIONS SOCIALES	9 349 783 €
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	9 349 783 €
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 439 307 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 439 307 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	38 687 €

LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

Missions sociales : 9 350 K€ de subvention de recherche reversées à Gustave Roussy.

Conformément à son objet, la Fondation a soutenu en 2022 la recherche sur le cancer réalisée à Gustave Roussy.

Ces subventions de recherche sont liées aux actions suivantes :

- **4 380 K€** au titre de la redistribution des fonds non fléchés par les donateurs pour soutenir des investissements de recherche.

Ces fonds ont été affectés par la gouvernance de la Fondation en fonction des priorités identifiées.

- **550 K€** pour soutenir la médecine de précision

LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

- **1 080 K€** dédiés à la campagne Guérir le cancer de l'enfant au 21^e siècle

- **500 K€** pour les programmes médico scientifiques UNLOCK et LOCAMETS

- **500 K€** spécifiquement affectés aux programmes émergents

Cette convention inclut également les 405 K€ de frais de personnel comptabilisés en frais de fonctionnement.

- **2 108 K€** au titre de la redistribution des dons, donations et legs qui sont spécifiquement attribués, conformément aux souhaits des donateurs.

- **500 K€** programme d'excellence MDPHD

- **400 K€** recherche nutrition & cancer

- **129 K€** pour le programme COMPASS dédié au cancer du sein triple négatif

- **500 K€** projet Mélanome

- **16 K€** co-financement du programme d'accompagnement psychologique pédiatrique

- **15 K€** pour les cancer hématologiques

- **2 862 K€** au titre de versement anticipé des fonds collectés au 31 août 2022 et affectés par les donateurs à des projets spécifiques.

- **500 K€** programme d'excellence MDPHD

- **15 K€** financement des bornes de lectures pour améliorer le parcours patient

- **60 K€** pour le programme COMPASS dédié au cancer du sein triple négatif

- **1 057 K€** dédiés au Programme Médico Scientifique INTERCEPTION pour

- l'identification des risques et la prévention

- **872 K€** pour contribuer de façon globale au Plan Stratégique d'Investissement

- **10 K€** co-financement du programme d'accompagnement psychologique pédiatrique

- **31 K€** dédiés au Programme Médico Scientifique CRESCENDO spécifique aux cancers pédiatriques



LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ



FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 1 844 K€

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention (dépenses de communication, de publicité, de réception, de frais postaux...).

A ces frais de recherche de fonds s'ajoutent les dépenses de personnel dédié aux activités de la collecte de la Fondation, remboursées via les conventions, à hauteur de 405 K€.

Pour l'année 2022 ces frais se répartissent ainsi :

- Frais de recherche de fonds **1 439 K€** ;
- Frais de personnel **405 K€**.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT 39 K€

Les frais de fonctionnement correspondent aux honoraires des Commissaires aux comptes, aux cotisations (Comité de la Charte), aux prestations informatiques et aux frais bancaires pour 39 K€

Pour l'Institut et sa Fondation, les frais de collecte ont été harmonisés et représentent 14 % du total des ressources collectées.

Le ratio de frais présenté page 2 prend en compte les dépenses globales des 2 entités rapportées à la collecte consolidée. ●

STATUT ET GOUVERNANCE



STATUTS

Fondée par Gustave Roussy et le Conseil Général du Val-de-Marne, la Fondation Gustave Roussy, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005.

MISSION

La mission première de la Fondation est de financer la recherche contre le cancer menée à Gustave Roussy. La Fondation place au cœur de ses actions l'amélioration de la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cet objectif fait l'objet de l'article 1 des statuts de la Fondation Gustave Roussy.

GOUVERNANCE

Le pilotage stratégique est assuré par un Conseil de Surveillance, présidé par Monsieur

Jean-Claude Labrune. Ce conseil est composé de trois membres de Gustave Roussy et de quatre personnalités de la société civile reconnues pour leur expertise. Le pilotage opérationnel est assuré par un Directoire composé de quatre membres. La sélection des programmes de recherche bénéficiant du financement de la Fondation est assurée par un comité de pilotage scientifique. La composition des différentes instances est accessible sur le site de la Fondation Gustave Roussy : www.fondation-gustaveroussy.fr

PRINCIPE DE GESTION FINANCIÈRE

La collecte menée par la Fondation Gustave Roussy est encadrée par la loi du 7 août 1991 qui s'applique à toute campagne d'appel à la générosité publique. Une politique de gestion prudentielle est appliquée aux ressources collectées auprès du public. Elles sont en grande partie destinées à financer l'innovation

en soin, la recherche contre le cancer en conservant au cœur de ses actions l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cette politique se traduit par des investissements majeurs comme l'achat d'équipements, ainsi que par le recrutement de chercheurs, dirigés par nos médecins et chercheurs ; les travaux de ces équipes portent sur les grands enjeux de la cancérologie.



DON ET TRANSPARENCE

La Fondation Gustave Roussy est labellisée « Don en Confiance » depuis 2009. Le Don en Confiance est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Rigueur et transparence sont au cœur de la gestion des procédures de collecte et de l'utilisation des dons et legs.



APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Pour financer ses actions et assurer la pérennité de ses engagements, la Fondation Gustave Roussy collecte des fonds dans le cadre de campagnes auprès de grands donateurs et mécènes. Ces campagnes de collecte sont notamment encadrées par la loi du 7 août 1991

relative aux campagnes d'appel à la générosité publique menées à l'échelon national soit sur la voie publique soit par l'utilisation de moyens de communications. Elle fait l'objet d'une déclaration annuelle à la préfecture. ●

**Retrouvez nos comptes contrôlés et
certifiés sans réserves par KPMG.**

www.gustaveroussy.fr/docutheque



114, rue Édouard Vaillant - 94805 Villejuif Cedex - France
www.gustaveroussy.fr